

CODE DE VIE

Règles	Raisons
À l'école St-François, je respecte les adultes et les élèves dans mes comportements et mon langage.	Ainsi, j'apprends : - à développer des relations interpersonnelles adéquates ; - à exprimer mes émotions et mes opinions de manière polie et pacifique sans blesser les autres ; - à créer un milieu de vie agréable.
À l'école St-François, je respecte le code vestimentaire : - obligation de porter un gilet autorisé (St-François, Dynamites, ou les chandails officiels des courses pour entrer en classe ; - obligation de porter des espadrilles, ainsi que des vêtements de sport aux cours d'éducation physique (chandail rouge de l'école est obligatoire) et lors d'activités sportives (sauf durant les récréations) - obligation de ranger dans le casier : sac à dos, sac à main, couvre-chef et vêtements extérieurs - le buste, le ventre et le dos doivent être couverts - Avoir une tenue décente : les sous-vêtements doivent être non visibles et les parties intimes doivent être couvertes par un tissu non transparent. - interdiction de porter des vêtements, bijoux et accessoires comportant des messages ayant un caractère violent, sexiste, grossier, faisant promotion des consommations illicites, d'activité illégale ou portant atteinte à un individu ou à un groupe d'individus - l'obligation d'avoir le visage découvert prévue par le contrat de services éducatifs	Ainsi, j'apprends : - à respecter un code vestimentaire selon les circonstances ; - à développer un respect de moi et des autres ; - à faire du sport en toute sécurité.

CODE DE VIE

• À l'école St-François, je respecte le matériel et l'environnement : - o en utilisant le matériel selon sa fonction ; - o en gardant le matériel prêté en bon état ; - o en gardant les lieux en bon état.	Ainsi, j'apprends : • à reconnaître la valeur des choses ; • à partager avec les autres le matériel et les lieux ; • à être un citoyen responsable.
• À l'école St-François, j'arrive à l'heure à mes cours et mes activités scolaires.	Ainsi, j'apprends : • à vivre en collectivité ; • à développer un climat scolaire agréable.
• À l'école St-François, je demeure dans les limites de la cour en tout temps (même le midi, sauf avec autorisation).	Ainsi, j'apprends : • à accepter les contraintes ; • à prévenir les problèmes ; • à <i>assurer ma sécurité et celle des autres.</i>
• À l'école St-François, je contribue à un milieu de vie sain et sécuritaire. • Il est interdit de fumer, devapoter et de consommer des boissons énergisantes: - sur les terrains, dans les bâtiments et les locaux de l'école; • dans les autobus ou autres moyens de transport organisés par l'école; • lors des activités scolaires et parascolaires, sportives, culturelles ou sociales organisées par l'école et; • durant les sorties éducatives, voyages, compétitions et autres activités organisées ou supervisées par l'école.	Ainsi, j'apprends : • à prendre soin de ma santé ; • à faire des choix responsables ; • à respecter les règles favorisant le bien-être de tous.